



Erreur de la sécu / mon ex-employeur me réclame l'argent

Par **galadriel2013_old**, le **04/06/2007** à **11:34**

En 2005-2006, j'ai été en arrêt maladie pendant 2 mois. Mon entreprise avait demandé la subrogation, donc je n'étais rien sensé toucher de la sécu. Mais le deuxième mois, la CPAM m'a versé des indemnités.

Je les ai contacté pour leur signaler leur erreur, et ils m'ont dit que c'était à mon entreprise de faire les démarches. J'en ai informé mon employeur qui n'a rien fait.

Depuis, j'ai démissionné...

Mais aujourd'hui, mon ex-employeur me réclame ces indemnités...

Est-ce que je suis obligée de payer ?